

COMPTE RENDU DU CSAL DU MARDI 17 OCTOBRE 2023



Lecture de la liminaire de **FO DGFIP 73** :

Madame la Présidente,

En tout premier lieu, nous condamnons l'assassinat ignoble du fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions, Dominique Bernard.

La section départementale **FO DGFIP 73** adresse ses sincères condoléances et tout son soutien aux familles, aux proches, aux personnels et aux élèves de l'établissement dont elle partage l'effroi.



En cette rentrée, FORCE OUVRIÈRE poursuit le combat sur l'ensemble de ses revendications et notamment la première d'entre elles : les salaires. Bien que l'on nous explique que les prix stagnent, baissent voire ralentissent, l'inflation reste très élevée.

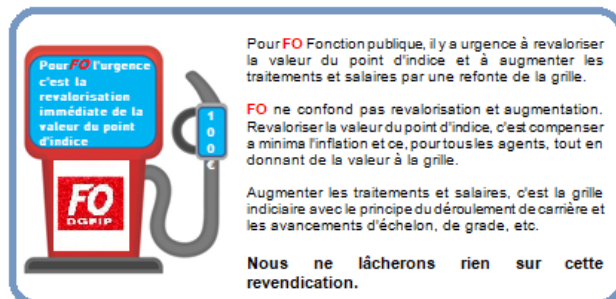
Si le gouvernement reconnaît enfin qu'il y a un problème sur les salaires et nous invite à une conférence sociale sur la question des bas salaires, pour **FO**, il est nécessaire de traiter de l'ensemble des salaires et des revenus.

Nous revendiquons, à nouveau, un coup de pouce au Smic et une hausse du point d'indice pour augmenter le traitement des fonctionnaires, ainsi que la mise en place de l'échelle mobile des salaires applicable à l'ensemble des grilles salariales. Nous continuons de demander de réelles négociations partout dans le privé comme dans le public !

A la DGFIP, au mois de juillet dernier, le principe de l'ouverture d'une négociation sur l'évolution du régime indemnitaire de la DGFIP a enfin été acté à l'occasion d'un groupe de travail indemnitaire après deux ans d'atermoiements du Directeur Général à rebours des engagements pris au moment de l'accord de septembre 2021.

FO DGFIP rappelle que ce sont les agents seuls, qui, par leur investissement font que la DGFIP continue de fonctionner, y compris pendant la tourmente estivale. Et si les agents sont toujours au rendez-vous, c'est désormais la DGFIP qui a rendez-vous avec eux à l'occasion de cette négociation.

Dans ce contexte, nous rappelons le cadre intersyndical de la pétition qui circule actuellement dans les services. Conçue comme une première étape de mobilisation cette pétition souligne la nécessaire et urgente reconnaissance de l'engagement des personnels de la DGFIP qui passe par une revalorisation pérenne et immédiate de la rémunération pour tous !



Nous revenons aujourd'hui sur la campagne GMBI, véritable désastre dont les conséquences ont été catastrophiques pour les agents et nos publics.

Jamais nos services n'ont été autant submergés, les files d'attentes devant les centres des finances ont battu des records, le nombre de e-contact a explosé, 10600 encore en souffrance à ce jour malgré le renfort de 4 EDR qui en ont traité près de 11000, tout comme nos standards téléphoniques, cette situation a usé les personnels en dégradant fortement leurs conditions de travail.

Pour **FO DGFIP**, GMBI a réussi le tour de force de transférer le travail aux usagers tout en accroissant démesurément la charge de travail des agents. Cet exploit est donc un concentré de tout ce qu'il ne faut pas faire :

- une annonce précipitée pour un bénéfice politique déjà dissipé,
- un outil déployé sans être au point,
- un compte à rebours de mise à jour anxiogène sous menace d'amende,
- un mélange des genres déroutant pour le redevable entre déclaration de revenus et de propriétaire.

Dans le prolongement du cauchemar de GMBI, évoquons le résultat de l'observatoire interne 2023. Cette enquête réalisée tous les ans au niveau ministériel s'avère particulièrement grinçante pour la DGFIP, à telle enseigne que le Directeur Général s'est senti obligé de faire profil bas dans un message sur Ulysse le 15 mai dernier.



Ces résultats particulièrement moroses montrent des personnels inquiets, désabusés, fatigués, de plus en plus démotivés dont près de 66 % estiment que la DGFIP ne va pas dans le bon sens. Et en ce qui concerne l'indicateur du stress, la DGFIP s'offre le bonnet d'âne de Bercy avec 6,8 sur une échelle de 10 !

Ce constat amer rejoint malheureusement ce que nous n'avons cessé de dénoncer depuis des années à savoir : une désorganisation en chaîne du travail, l'absence de culture commune, le manque de vision et une administration qui part dans tous les sens !

Pour **FO DGFIP**, cet implacable glissement ne peut s'arrêter qu'avec l'arrêt des restructurations, le renforcement des moyens et la légitime reconnaissance des rémunérations des personnels.

Commentaires de la liminaire **FO DGFIP 73** par la Directrice :

La Présidente rappelle le contexte de l'assassinat d'Arras et le devoir de vigilance que nous avons tous.

Sur GMBI , beaucoup de sollicitations et maintien des EDR sur la mission des mails.
Des réunions ont eu lieu avec la DG pour traiter au mieux le stock d'e-contacts.

La Présidente s'engage à faire remonter à la délégation les revendications concernant l'abonnement indemnitaire.

Elle rappelle que la mission première des SIP reste l'accueil !!

La mise en place du CHD et le lien avec la RGP sont censés améliorer les conditions de travail.

Les élus locaux sont satisfaits du **NRP** et notamment par la mise en place des **CDL**.
Ils s'y retrouvent dans les **SGC**, le délai global de paiement est augmenté du fait du manque de PJ des ordonnateurs.

Les France Services se situent au plus près des collectivités d'après les élus et la palette des renseignements apportés est intéressante.

La DGFIP est reconnue comme un partenaire fiable parmi les 9 partenaires des France Services.

La Présidente évoque les simplifications (PAS , déclaration en ligne...) qui ont eu lieu pour diminuer la mission de gestion des SIP en comparaison de l'accueil qui reste un moment fort pour l'utilisateur.

Dans le contexte actuel troublé, une visio-conférence sera tenue cet après midi avec la Direction Générale (DG) concernant le relèvement de la menace à « urgence attentat ».

Déroulement de l'ordre du jour :

1. Approbation du PV du CSAL du 19/06/2023 (pour avis)
2. Bilan de la formation professionnelle 2022 (pour information)
3. Rapport d'activité 2022 (pour information)
4. Bilan de la campagne déclarative et point GMBI (Gérer mes biens immobiliers)
5. Questions diverses

Point 1 :

Délai supplémentaire accordé par Madame la Présidente pour l'approbation du PV du 19/6/23 (reporté au prochain CSAL)

Point 2 : Bilan de la formation professionnelle 2022

On retrouve le dynamisme d'avant Covid dans le volume de formations proposé notamment en présentiel.

C'est pas moins de 53 stages présentiels qui ont été mis en place en local en 2022, ainsi que 3 oraux blancs. En détail, il y a eu 9 préparations aux divers concours, 38 formations « métier », et 6 formations à destination des France Services, pour un total de 72,5 jours. Les formations en local s'entendent au niveau des départements limitrophes de la Savoie pour la direction locale.

FO DGFIP 73 se réjouit de la satisfaction des collègues pour ces formations organisées au niveau local : proximité des lieux de stages, mais aussi professionnalisme des personnels associés que nous tenons à souligner.



SEM@FOR est devenue depuis le 1er janvier 2023 l'application incontournable de gestion de la formation professionnelle. Elle est dorénavant point d'entrée unique vers l'intégralité de l'offre de formation de la DGFIP.

Afin de maîtriser ce nouvel outil, une e-formation a été proposée à l'ensemble des agents. **FO DGFIP 73** déplore que seulement 50 % d'agents l'aient suivie ; une relance devrait être envoyée dans les prochaines semaines.

Concernant le caractère obligatoire de la e-formation « prévention des agissements sexistes et sexuelles », 46 % seulement l'ont suivie.

FO DGFIP 73 soulève le fait que cette formation aurait dû être réalisée en présentiel au regard du caractère important de ce sujet sociétal.

FO DGFIP 73 rappelle les limites de la e-formation par rapport au présentiel.

Dans le domaine de la maîtrise des outils numériques, la e-formation Pix va être relancée. Un débat s'est ouvert sur le temps délégué à la réalisation des e-formations...

FO DGFIP 73 indique la difficulté des agents à libérer du temps et aussi à effectuer cette formation complexe.

Un Mail de la Division Stratégie - Relations aux publics - Communication a été adressé au collège des chefs de service concernant Novae afin de présenter et faire connaître les nouvelles fonctionnalités aux agents.

A l'initiative de l'intersyndicale, une communauté d'intérêt a été créée dans le but d'échanger et de partager les divers compte rendu (Formation spécialisée et CSAL).

FO DGFIP 73 demande la levée des points de blocage suite à la fermeture de la communauté d'intérêts des syndicats.

FO DGFIP 73 estime que la fermeture de cette communauté participe à une forme de refus du dialogue social. Alors que l'action des syndicats est importante.

Une demande d'information a été demandée pour expliciter le fonctionnement du Compte Personnel de formation. L'agent doit d'abord utiliser ses jours issu de son CET avant de solliciter ce dispositif.

Point 3 : Données d'activité de la DDFIP 73 en 2022

Le foncier innovant, avec comme exemple la détection des piscines par la nouvelle application, a permis de recouvrer 10 millions d'euros via ce dispositif au niveau national. **FO DGFIP 73** s'inquiète de la multiplication de l'utilisation de l'Intelligence Artificielle qui pourrait un jour nous remplacer dans nos fonctions de Service Public...



Au sujet de la création d'un pôle dédié à l'animation départementale du contrôle fiscal, une synthèse chiffrée est demandée.

FO DGFIP 73 s'insurge de la montée en puissance du Data Mining et des conséquences pour les agents du contrôle, ainsi que la perte de sens de leur travail.

Le problème des colonnes de traitement de l'air (CTA) à BASSENS perdue depuis fin avril malgré plusieurs relances...

La division gestion budgétaire et immobilière a relancé une nouvelle fois le fournisseur ce matin. Le personnel attend avec impatience la réparation de la ventilation.

FO DGFIP 73 le déplore.

	Accueil physique		Accueil téléphonique		A PRDV	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
SIP Chambéry	6 812	6 836	1 212	1 689	1 488	1 607
antenne Aix	1 415	1 755	353	127		
SIP Albertville	2 395	3 731	1 629	1 371	932	1 341
SIP St Jean-de-Maurienne	2 329	3 013	2 476	2 935	531	959
Total SIP	12 951	15 335	5 670	6 122	2 951	3 907
Autres services	0	647	220	1 026	416	1 086
TOTAL	12 951	15 982	5 890	7 148	3 367	4 993
	2022	2490 RDV honorés pas de contre-appels quantifiés			74 % de RDV honorés	
	2023	3727 RDV honorés 1554 contre-appels réalisés			75 % de RDV honorés 31 % de contre-appels réalisés	

* Les données de l'APRDV ne peuvent pas être individualisées sur l'antenne d'Aix-les-Bains (zone grisée).

Point 4 : Bilan de la campagne déclarative et point GMBI

La variation des chiffres au niveau des accueils selon les sites s'explique notamment par une organisation propre à chacun.

Des ajustements ont été opérés pendant la campagne, notamment en limitant la durée des rendez-vous. Des disparités existaient entre les sites : 20 minutes pour St Jean de Maurienne et 30 minutes pour Chambéry. L'objectif étant de réduire le délai par la prise de rendez-vous à 15 jours.



EST-ELLE ENCORE UN SERVICE PUBLIC ?



FO DGFIP 73 déplore la réduction de l'ouverture aux publics qui a entraîné une diminution de l'offre d'accueil. Cela se manifeste encore plus concrètement lors des périodes de fortes affluences (campagne IR, campagne des avis, GMBI...).

FO DGFIP 73 s'interroge aussi sur la pertinence du renfort téléphonique national de la part d'agents du département : les services n'ont-ils pas été pénalisés par ce soutien vu le manque d'effectif cruel ?

Madame la Présidente et son équipe de Direction note la perte du collectif de travail qui a pénalisé les services lors de la campagne 2023.

Visiblement notre slogan LA FORCE COLLECTIVE a trouvé une oreille attentive !!!!



S'agissant de GMBI, le stock de formuels à traiter est de 10 610 à la date du 17 octobre. Pour mémoire, il était de 9 500 au début du plan d'action. Le stock a donc augmenté avec plus de 8 300 demandes arrivées depuis le 03/07.

Les agents ont ainsi traité 10 332 e-contacts entre le 3/07 et le 03/10 (3 831 par le SDIF, 5 856 par les 4 EDR missionnés sur ce point particulier et 645 par les autres services).

Concernant plus particulièrement le motif "question sur le descriptif d'un bien immobilier", le stock est passé de 5 570 au 3/07 à 4 200 au 29/08 et est de 3 165 au 03/10. Il reste élevé et représente 30% des demandes à traiter.

Depuis le début du plan d'action, 4 609 nouvelles demandes sont arrivées et les agents ont clôturé 6 825 formuels (1 784 par le SDIF, 4 572 par les 4 EDR et 469 par les autres services).

En septembre, les 4 EDR ont travaillé sur le flux avec des formuels arrivés au cours du mois. Quant au SDIF, il a traité les autres motifs dont les réclamations TF.

Concernant le motif "déclaration d'occupation", 574 demandes restent en stock dont 10 non affectées. Les agents ont clôturé 1 722 formuels (530 par le SDIF, 1 148 par les 4 EDR et 44 par les autres services).

Les questions sur la déclaration d'occupation ne représentent que 5,5% du stock dans la mesure où il s'agit de formuels attribués automatiquement au SIP mais qui, compte-tenu des indications portées dans le message, sont retransférés au SDIF pour attribution.

FO DGFIP 73 tire la sonnette d'alarme !!! Malgré les efforts des agents, tous grades confondus, le stock reste très élevé. Il faut en plus traiter le flux du travail quotidien du SDIF et l'arrivée du traitement des taxes d'urbanisme va entraîner inévitablement une surcharge de plus pour nos collègues.

Nous craignons le pire !!!



Point 5 : Questions diverses FO DGFIP 73

1- L'audit des EDR est-il précurseur d'une remise en cause de l'organisation fonctionnelle de ces derniers ?

Madame la Présidente s'est voulu rassurante quant au maintien de l'existence d'un renfort départemental... Situation actuelle : 2 emplois vacants sur les 15 postes que compte l'Equipe Départementale de Renfort. De nouvelles formes de travail pointent leur nez : le travail à distance, et une gestion au plus près du terrain.

FO DGFIP 73 se demande sous quelle forme cela se traduira dans le futur.

2- Point sur la responsabilité des gestionnaires publics et notamment du système assurantiel et de la future organisation des services.

Malgré un discours très optimiste, **FO DGFIP 73** s'inquiète lourdement de cette évolution et de ses conséquences pour les agents, tous grades confondus.

En effet, il y a déjà des sollicitations reçues par les services de la DGFIP venant de la 7ème chambre de la Cour des Comptes (dans les directions, dans des SGC, dans les CBCM ou encore à la DNID) dans le cadre d'instructions en cours.

Les premières sollicitations portent sur des thématiques diversifiées et des procédures à risques.

Elles concernent des dysfonctionnements constatés en matière de :

- Inexécution des décisions de justice ;
- Commande publique ;
- Contrôles des comptables (absence d'acquit libératoire) ;
- Non production des comptes ;
- Procédure d'évaluation domaniale.

3- Le nouveau Dialogue Social semble uniquement consister à évoquer des points pour information, est-ce une consigne de la Direction Générale ou de l'Interrégion ?

Madame la Présidente a balayé d'un revers cette question, pourtant pertinente, estimant que le bilan de la Formation Professionnelle n'avait pas besoin d'avoir le vote des représentants du personnel.

4- L'organisation de la journée d'accueil du 5 septembre ...

Si **FO DGFIP 73** se félicite de cette journée, nous constatons avec amertume que les chefs de service ont pris des largesses quant à la deuxième partie de la journée consacrée aux ressources humaines estimant que certains pouvaient s'en dispenser.

INFOS BREVES.....Recrutements.....Le waterloo de la DGFIP nouveau monde !!!

Vague des recrutements : RH à la manœuvre pour l'avenir de la DGFIP du 21 ème siècle....



-8 A - 28 B, -25,9 C après le mouvement national

Autorisation de recrutement de 3A ,10 B ,12 C comme contractuels

Début juillet 2023 : 5 autorisations de pacte et 3 C sans concours recrutés

Licenciement B stagiaire au SIE Moutiers (stage pratique non validé) et 5 apprentis recrutés.

Commentaire **FO DGFIP 73** : **La rustine jusqu'à l'os... la DGFIP ne fait plus rêver !!!**

Notation Esteve : Recours national (**9B et 3 C**) contre 22 recours contre l'AH.

Point sur les Conditions de Vie au Travail : dotation 75220 Euros, les actions ont été couvertes par ce fonds.

FO DGFIP 73 AU QUOTIDIENC'EST POUR VOUS QU'ON SE BAT !!!

VOS REPRESENTANTS ELUS ET SUPPLEANTS EN CSAL ET FS

- **Sandra CHATEL Titulaire CSAL / FS** - **Gilles FALCOZ Titulaire CSAL / FS**

-**Samuel KLUSEK Suppléant CSAL/ FS** - **Laurent WATTIAUX Suppléant CSAL/ FS**